

ALBINGIA : LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES ENTREPRENEURS



Bruno Chamoin

Présente sur toute la France, la compagnie d'assurance **Albingia** est spécialisée dans la couverture des risques d'entreprise. Éclairage avec son président directeur général, Bruno Chamoin.

Qui est Albingia ?

Notre compagnie est indépendante de tout grand groupe d'assurance. Elle est 100 % française et implantée sur le marché national depuis plus de cinquante ans. Elle s'est exclusivement spécialisée dans les risques d'entreprise et distribue ses solutions via un réseau de courtier.

Quel est son savoir-faire ?

Notre compagnie a pour vocation de couvrir les besoins en assurances des entreprises, quel que soit le secteur d'activité. Nous garantissons ainsi leurs outils de production, perte d'exploitation, bâtiments, responsabilité civile, marchandises transportées, voire manifestations commerciales.

Avec des particularités...

Nous sommes leaders dans trois domaines : les risques liés à la construction, l'assurance des machines de production de toute nature (engins de chantier, matériel de production d'énergie, matériel audiovisuel) et l'événementiel.

Que couvrez-vous dans l'événementiel ?

La perte pécuniaire en cas d'annulation d'un événement. Nous sommes l'assureur du stade de France, d'épreuves sportives, de congrès, des manifestations culturelles (le festival d'Aix, le festival d'Avignon, Jazz in Marciac ...), mais éga-

lement de films français et émissions télé. À titre d'exemple, nous avons couvert les tournées de Johnny Halliday et l'annulation des émissions télé suite aux attentats de Paris en novembre dernier.

Pourquoi choisir votre compagnie ?

Les courtiers et leurs entreprises clientes nous choisissent pour notre capacité à adapter nos produits à leur besoin assurantiel. Chaque risque est ainsi analysé par un souscripteur chevronné. Notre qualité de service fait aussi la différence.

Vous êtes la société d'assurance des entrepreneurs...

Oui, parce que son dirigeant et un grand nombre de ses collaborateurs sont actionnaires. De cette particularité, nous tirons un esprit entrepreneurial en corrélation avec nos clients. Nous espérons être à leur image, réactifs et engagés.

Pourquoi le modèle Albingia fait-il ses preuves sur le marché des risques d'entreprises ?

Nous ne sommes pas des généralistes. Nous sommes des spécialistes exigeants, techniques, rigoureux, proches des entrepreneurs et soucieux d'aller au fond des choses dans notre analyse.

Combien de temps en général pour un règlement des sinistres ?

Environ 95 % de nos sinistres sont réglés à l'amiable. Ils peuvent être conclus rapidement si notre compagnie n'a pas besoin d'expertises particulières. Nous avons tous intérêt à ce que l'entreprise redémarre vite son exploitation après un sinistre.

J'imagine que vous versez des acomptes...

Nous sommes dans la couverture de risques parfois d'une valeur très importante. Quand on sait que l'instruction d'un sinistre va être longue, nous versons bien évidemment des acomptes. Là encore, il n'y a pas de position stéréotypée, mais une analyse par nos équipes de techniciens.

Quelle est votre position ?

Notre compagnie est un assureur incontournable sur le marché des risques d'entreprises. Face à la conjoncture, elle est capable mieux que les autres d'adapter ses produits aux exigences des entreprises. Elle a surtout un grand souci d'écoute, de ce fait Albingia a de grands jours devant elle. ■



CHIFFRES CLÉS

250 collaborateurs ; 250 millions d'euros de chiffre d'affaires ; 6 délégations régionales.